

Merci de continuer l'aventure avec nous !

Passion - Partage - Entraide - Famille



Merci de renouveler votre adhésion afin de profiter des nombreux avantages du club, mais surtout de continuer avec nous en nous soutenant une année encore.



FORMULAIRE DE RE-ADHESION

Les champs portant une « * » sont obligatoires.

Vous

*Pseudo : _____ Téléphone fixe : _____
*Nom Prénom : _____ *Téléphone portable : _____
*Année de naissance: _____ *Pays : _____
*N° et rue : _____
Complément d'adresse : _____
*Code postal et localité : _____
*Email : _____

Le club a besoin de communiquer avec vous, vous préférez recevoir ces informations par :

- Voie postale
Ou
 Mail (solution économique pour le club)

Votre Hyundai

*Modèle : _____ *Date de première mise en circulation : ____/____/____
*Motorisation : _____
*Carburant : (ex. : Essence, GPL, éthanol, si autre précisez) : _____
*Numéro de châssis : _____
*Concession Hyundai la plus proche : _____

« Par la présente je déclare avoir pris connaissance du statut et accepte le règlement de l'association en m'engageant à le respecter. »

Le présent formulaire est à envoyer dûment rempli accompagné d'un chèque, virement bancaire de **40 €** pour la cotisation annuelle, ou **42€** si paiement par PAYPAL.

***Je règle la cotisation par (cocher la case) :**

- PAYPAL : Virement de 42€** à: « club.tuscani.france@gmail.com »
(Inscrivez en commentaire « inscription et votre nom + pseudo »)
- CHEQUE : Chèque de 40€** à l'ordre de Tuscani-France + formulaire complété
- PAR VIREMENT : 40€**
RIB : IBAN : FR7610278064520002019040153 BIC : CMCIFR2A
+ Formulaire complété à envoyer à club.tuscani.france@gmail.com

*Date : _____ *Signature : _____

CLUB TUSCANI-FRANCE
Jérôme CARRE (Trésorier)
6 Grande rue d'Aléry
74960 Cran Gevrier
FRANCE

Tél. : 00 33 (0)6 49 42 64 21 (président)
David LUGNOT

www.sportiveshyundai.fr
club.tuscani.france@gmail.com

Note d'information :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association.